

Coordonnées du Prestataire :

Camping du Lac du Jaunay

La Servantière, 85220 Landevieille

E-mail : contact@camping-du-lac-du-jaunay.com

Téléphone : [02 51 22 91 61](tel:0251229161)

URL : <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/>

- **Champ d'application :**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restrictions ni réservation, à tout hébergement de camping ou location d'emplacement sur le Camping Lac du Jaunay, aux clients non professionnels , sur son site internet

<https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/>, par téléphone au : [02 51 22 91 61](tel:0251229161),

courrier : Camping du Lac du Jaunay

La Servantière, 85220 Landevieille ou bien par e-mail : contact@camping-du-lac-du-jaunay.com ou lorsque le prestataire commercialise ses services. Celles-ci ne s'appliquent pas aux locations de campings destinées au mobil-homes qui nécessitent un contrat de location à long terme.

Les principales caractéristiques des services sont présentées sur le site : <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/> ou sous forme écrite - papier ou électronique - si la réservation n'est pas effectuée en ligne.

Le Client est tenu de les lire avant de finaliser sa réservation. Le choix et l'achat d'un service relèvent de la seule responsabilité du client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant de procéder à la réservation en ligne, ainsi que les conditions générales d'utilisation du site <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/> soit, si la réservation n'a pas été effectuée sur internet, par tout autre moyen approprié.

- **Réserves :**

Le Client sélectionne sur le site, ou fournit des informations surtout document mis à disposition par le prestataire, les services qu'il souhaite réserver, selon les termes et conditions suivants :

Le Client est responsable de vérifier l'exactitude de la Réservation et de signaler immédiatement toute erreur au Prestataire. La Réservation ne sera considérée comme confirmée qu'après que le prestataire aura envoyé au Client une confirmation d'acceptation de la Réservation par email ou par courrier.

Toute réservation effectuée sur le site : <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/> constitue un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toutes les Réservations sont nominatives et ne peuvent, en aucun cas, être transférées.

- **Conditions de réservation :**

La réservation d'un séjour implique **l'acceptation de nos conditions de vente ainsi que du règlement intérieur du camping**. La demande de réservation est **nominative**. Elle doit être effectuée par une personne majeure présente impérativement pendant toute la durée du séjour. **Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux**. Les noms, prénoms et âges des participants doivent être communiqués au plus tard le jour de l'arrivée. Toute modification de la réservation doit être notifiée par écrit.

La réservation devient effective uniquement après réception du paiement des arrhes et frais de dossier et après réception ; soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne et bien évidemment validation de la réservation par nos services (e-mail de confirmation).

Les réservations ne nous lient, que si nous les avons acceptées, ce que nous sommes libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité.

Nous proposons **des séjours à vocation familiale**, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Nous nous réservons le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. C'est pourquoi la réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer, ni céder votre réservation sans notre consentement préalable. Il ne sera autorisé qu'une seule famille (même nom, même adresse) par emplacement. Si plusieurs familles se succèdent sur un même emplacement, il convient de faire une réservation pour chaque famille.

Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. **Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées** par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

- **Arrivées et départs :**

En basse saison, les jours d'arrivées et départs sont libres.

En haute saison : les arrivées et départs sont possibles les **samedis** pour un minimum de **7 nuits en locatifs et sanitaires individuels.**

En emplacements camping les jours d'arrivées et départs sont libres.

Pour les emplacements de campings : les arrivées sont possibles à partir de 12h et les départs doivent avoir lieu avant 12h.

Pour les locatifs : les arrivées se font à partir de 17h et les départs avant 10h.

- **Retards :**

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due.

Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

En cas de non-présentation sur le terrain et en l'absence de message et/ou justificatif, la location devient disponible le lendemain, à 12h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location ; le paiement intégral des prestations demeure exigé.

- **Emplacement de camping :**

Le forfait de base comprend :

L'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car avec électricité.

2 Personnes

L'emplacement pour 1 véhicule (à garer sur l'emplacement)

L'accès aux sanitaires et à la vidange des eaux usées

L'accès aux animations, services et équipements de loisirs.

6 Personnes maximum sont autorisées sur l'emplacement.

Le jour de votre départ, les emplacements doivent être libérés au plus tard à **12h**. Le dépassement des horaires, entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Votre emplacement doit être restitué propre et sans détritus.

- **Les hébergements :**

Le forfait de base comprend :

Les hébergements locatifs sont entièrement équipés en ustensiles de cuisine, vaisselles, mobiliers, couvertures, oreillers.

2 à 8 personnes **(bébés et enfants compris)**, selon la capacité d'accueil de l'hébergement loué.

Nous nous réservons le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

L'accès aux animations, services et équipements de loisirs.

Les draps ne sont pas fournis, vous avez la possibilité d'en louer à la réception, sur réservation.

Vous avez la possibilité également de louer un lit bébé et une chaise haute en supplément.

- **Fumeurs :**

Toutes les locations sont strictement non-fumeur.

- **Caution :**

Une caution de **200€** vous sera demandée à votre arrivée, il est donc impératif de contrôler l'inventaire et de signaler toute anomalie sous 24h.

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

La caution vous sera détruite par nos soins en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 70€ TTC (en fonction de l'hébergement) vous sera demandé.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

- **Réservation de groupe :**

Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe.

Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par email afin d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

- **Tarifs et conditions de paiement :**

Prix :

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/> ou sur tout support d'information fourni par le Prestataire lors de la réservation effectuée par le Client. Les prix sont en Euros, avec et sans taxe sur la valeur ajoutée.

Les prix tiennent compte des éventuelles réductions qui pourraient être accordées par le Prestataire sur le site <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/> ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces prix sont définitifs et non révisables pendant leur durée de validité, telle que prévue sur le site <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/> dans l'email ou dans la proposition écrite adressée au Client. **Au-delà de cette période de validité, l'offre expire et le Prestataire n'est plus lié par les prix.**

Elles ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés séparément, dans les conditions prévues sur le site <https://www.camping-du-lac-du-jaunay.com/> ou dans les informations (courrier, ...) communiquées préalablement au Client et calculées avant la réalisation de la Réservation.

Le Client doit payer le prix total, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard à l'échéance du paiement du solde.

- **Taxe de séjour / Eco-participation :**

La taxe de séjour, perçue pour le compte de la municipalité/du conseil, n'est pas incluse dans les prix. Son montant est déterminé par personne et par jour et varie en fonction de la destination.

- **Conditions de paiement :**

Pour les réservations effectuées **plus de 30 jours** avant le début du séjour, des arrhes de **35 %** du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation (dans un délai de 10 jours). **Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.**

Pour les réservations effectuées **moins de 30 jours** avant la date de début du séjour, **le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.**

En cas de non-paiement des arrhes à la réservation (dans un délai de 10 jours) ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, nous nous réservons le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location.

Les modes de paiements acceptés sont la Carte bancaire, l'espèce, les Chèques (à l'ordre du Camping Lac du Jaunay), les virements et les Chèques Vacances (ANCV).

- **Promotions et remises :**

La remise éventuellement applicable n'est pas cumulaire avec d'autres offres promotionnelles. Elle ne sera applicable que pour un séjour consécutif sur le même emplacement ou dans la même location et uniquement pour les personnes présentes durant toute la durée du séjour.

Les remises et promotions en cours ne sont pas cumulables avec celles générés par les cartes ACSI / ANWB / ADAC.

- **Annulations et modifications :**

Modification de votre réservation :

1. Réservation effectuée en direct auprès du camping sans Garantie Annulation

(Sur place, par téléphone ou via le site internet du camping)

En l'absence de Garantie Annulation, toute annulation entraîne l'application des conditions suivantes :

- Jusqu'à 60 jours (J-60) avant la date de début du séjour : l'annulation du séjour donne lieu au remboursement de l'acompte versé, déduction faite des frais de dossier *(si facturés lors de la réservation selon les conditions tarifaires en vigueur)*

- Entre J-60 et J-15 avant la date de début du séjour : l'annulation entraîne la perte totale de l'acompte versé. Le solde du séjour n'est pas dû.
- À moins de 15 jours (J-15) avant la date de début du séjour : le montant total du séjour reste dû. Aucun remboursement ne pourra être effectué, quelle que soit la cause de l'annulation.

Toute annulation doit être notifiée par écrit au camping (courrier avec AR ou email). La date de réception de la demande fait foi.

Selon la situation et la cause de l'annulation, le camping pourra, à titre purement commercial et sans caractère obligatoire, proposer une solution alternative, sous réserve de disponibilité, telle que :

- le report du séjour sur la même année civile,
- l'émission d'un avoir valable pour un séjour ultérieur l'année suivante.

Dans ce cas, des justificatifs pourront être demandés au client. Aucune solution alternative n'est garantie et cela ne constitue pas un droit pour le client

2. Réservation effectuée en direct auprès du camping avec la Garantie Annulation

(Sur place, par téléphone ou via le site internet du camping)

La Garantie Annulation est un service payant correspondant à 5 % du montant total du séjour. Elle doit être obligatoirement souscrite au moment de la réservation et ne peut en aucun cas être ajoutée ultérieurement.

Avec la Garantie Annulation, le client peut annuler son séjour à tout moment, y compris après le début du séjour, selon les modalités suivantes :

- Jusqu'à J-60 avant la date de début du séjour : remboursement par virement bancaire sur la base de calcul suivante => *Montant total du séjour + suppléments + taxes de séjour réglées – frais de dossier – montant de la Garantie Annulation.*
Aucun justificatif n'est requis.
- De J-60 jusqu'à la fin du séjour
Le remboursement est accordé uniquement en cas de survenance de l'un des événements suivants, sur présentation de justificatifs :
 - Maladie grave, accident corporel ou décès du client, de son conjoint (de droit ou de fait), ascendants ou descendants, tuteur, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, gendres et belles-filles, beaux-parents.
 - Complications médicales liées à une grossesse.
 - Préjudices graves affectant à plus de 50 % la résidence principale ou les locaux professionnels (vol, incendie, dégât des eaux, événements naturels), sur attestation de l'assureur.

- Licenciement économique du client ou de son conjoint, lorsque la procédure est postérieure à la réservation.
- Refus ou modification des congés par l'employeur, sur présentation d'une attestation officielle.

Toute demande d'indemnisation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée des pièces justificatives, dès la survenance de l'événement et au plus tard dans un délai de 3 jour ouvré.

Lorsque l'annulation intervient après le début du séjour, le remboursement est calculé au prorata des nuits non consommées, selon la même base de calcul.

3. Réservation effectuée via un partenaire commercial ou tour-opérateur

Pour toute réservation effectuée auprès d'un partenaire (Campings.com, Maeva.com, Vacances Select, Pitchup, etc.), les conditions générales de vente du prestataire concerné s'appliquent exclusivement. Le camping ne pourra en aucun cas se substituer au prestataire.

- **Absence de droit de rétraction :**

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, nous vous informons que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

- **Barbecue :**

Seul les barbecues électriques ou gaz sont autorisés sur le camping.

- **Visiteurs :**

Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir signalé leur identité à la réception dès leur arrivée quel que soit le temps passé sur le camping. **Le stationnement est autorisé UNIQUEMENT sur le parking d'accueil à l'entrée du camping.** Toute personne non déclarée à la réception sera immédiatement expulsée ainsi que son hôte, sans préavis, ni remboursement du séjour.

Les visiteurs ont accès aux infrastructures du camping sauf aux espaces aquatiques et lagon.

- **Animaux :**

Nous acceptons les animaux moyennant supplément, à **condition de respecter les règles élémentaires d'hygiène**. Les animaux doivent être tenus en laisse et **n'ont pas accès aux piscines, aux terrains de sport et différentes aires de jeux**. Ils doivent être **vaccinés** (avec carnet de vaccination à jour) **et ne doivent en aucun être laissé seul dans la location ou sur l'emplacement**.

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits dans le camping.

- **Espace jeux d'enfant – multisports :**

Les enfants demeurent sous la surveillance de leurs parents aux différentes installations de jeux et de sport du camping.

- **Règlement espaces aquatiques :**

Attention les espaces aquatiques sont NON SURVEILLES (piscines et lagon)

Il est strictement interdit de plonger dans les bassins.

L'espace aquatique est strictement réservé aux campeurs. Les **enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés** d'un adulte dans l'enceinte de la piscine, et ne peuvent en aucun cas se baigner seuls. La douche est obligatoire. Les personnes qui ne respectent pas les consignes seront expulsées de la piscine, et du camping si elles refusent de se conformer aux règles établies affichées à l'entrée de chaque espace de baignade.

- **Bracelets :**

Le **port du bracelet d'identification est obligatoire** durant tout votre séjour sur l'ensemble du terrain de camping et les infrastructures du camping. Sans bracelet, l'accès à nos différents services sera refusé.

- **Circulation – Bruit :**

La vitesse est limitée à 10 km/h. Priorité aux piétons et aux cyclistes dans tout le camping. Le stationnement est interdit dans les allées et voies d'accès : il doit être effectué sur la parcelle louée par le campeur, et non sur les parcelles voisines même si elles sont libres. Les barrières sont fermées de **23h30 à 7h**, période pendant laquelle toute circulation en véhicule motorisé est interdite. En cas d'arrivée tardive, le stationnement doit s'effectuer sur le parking à l'entrée du camping. Toute utilisation

d'appareils sonores ne doit pas nuire au voisinage. Le bruit ne doit pas gêner la quiétude des campeurs. **Il est formellement interdit de klaxonner.**

- **Résiliation :**

A défaut d'exécution d'une seule des clauses du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit par le gérant.

- **Assurance / Responsabilité civile :**

Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente, matériel pour garantir les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradation due aux intempéries ou accidents qui interviendraient à l'intérieur du camping, sur les parkings, les emplacements ou les parties communes. Aucune responsabilité ne pourra être retenue à l'encontre du camping dans la pratique d'activités sportives ou autres, en cas de blessure, maladie ou décès subis par les clients.

- **Le règlement intérieur du camping :**

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur. **Toute personne séjournant au camping doit être mentionnée au moment de la réservation. La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de l'emplacement ou de la location de chalet.**

- **Droit à l'image :**

Vous autorisez le Camping Le Lac du Jaunay, ainsi que toute personne que nous souhaiterions se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tout support (en particulier sur le site internet et les réseaux sociaux), ainsi que sur tous les supports de présentation et de promotion du camping. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit pour tous les pays et une durée de 5ans.

- **Médiation des litiges de la consommation :**

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

- NOM : CM2C

- Saisie par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet :
<https://cm2c.net/contact.php>

- Saisie par voie postale : CM2C 14 rue Saint Jean - 75017 Paris

- Téléphone : 01 89 47 00 14